

Burundi : "La mise en liberté de Mbonimpa est une bonne nouvelle", se réjouit HRW

Human Rights Watch, 29 septembre 2014 Burundi : Un militant des droits humains est libéré Pierre Claver Mbonimpa a été mis en liberté provisoire pour des raisons médicales (Nairobi, le 29 septembre 2014) « Le 29 septembre 2014, un tribunal du Burundi a mis en liberté provisoire pour raisons médicales le militant des droits humains Pierre Claver Mbonimpa, qui se trouvait en détention, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui. Mbonimpa, 60 ans, est le président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), l'une des principales organisations de défense des droits humains au Burundi. Il a été arrêté le 15 mai après s'être exprimé à la radio au sujet d'allégations selon lesquelles de jeunes recevaient des armes, ainsi qu'une formation militaire, en République démocratique du Congo, pays voisin du Burundi. Mbonimpa a été accusé d'atteinte à la sûreté de l'état et de faux et usage de faux. « La mise en liberté provisoire de Pierre Claver Mbonimpa pour raisons médicales est une bonne nouvelle », a déclaré Anneke Van Woudenberg, directrice de plaidoyer pour l'Afrique de Human Rights Watch. « Pierre Claver Mbonimpa n'est pas une menace pour le Burundi, mais plutôt un atout. Les autorités burundaises devraient de toute urgence faire un pas de plus et abandonner tous les chefs d'accusation qui pèsent contre lui. » Le tribunal a rejeté à plusieurs reprises les demandes de ses avocats en faveur de sa libération provisoire en raison de son âge et de sa santé fragile, même après qu'il est tombé gravement malade à la fin août. Le 15 septembre, le tribunal a demandé qu'une commission médicale rende compte de son état de santé. Le 26 septembre, le rapport de la commission concluant que Mbonimpa présentait « plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire » a été soumis aux juges. Il présentait un bon nombre de problèmes médicaux graves, ainsi que huit médicaments pris par Mbonimpa. Le cas de Mbonimpa a une très grande importance au Burundi. Il a acquis un immense respect et une admiration de la population burundaise, comme le démontre dans une vidéo de Human Rights Watch le nombre impressionnant de personnes venues le soutenir lors de sa première audience devant le tribunal. Il est également très connu en dehors du Burundi et il a reçu des prix internationaux en reconnaissance de son travail en faveur des droits des personnes les plus vulnérables. L'arrestation de Mbonimpa s'inscrit dans le cadre d'une répression plus large de la part du gouvernement contre ses detracteurs et opposants présumés en vue des élections prévues pour 2015. D'autres militants, ainsi que des journalistes indépendants et des membres de partis d'opposition, ont régulièrement fait l'objet de harcèlement et d'intimidation, et ont été empêchés de mener leurs activités. Le 23 septembre, le président américain Barack Obama a appelé publiquement à la libération de Mbonimpa. Le 18 septembre, le Parlement européen avait insisté auprès du gouvernement burundais pour qu'il libère Mbonimpa immédiatement et sans condition. Auparavant, les gouvernements et ambassades de plusieurs pays - notamment les États-Unis, l'Union européenne, la France, le Royaume-Uni et la Belgique - avaient exprimé leur inquiétude à propos du cas de Mbonimpa, en particulier à la suite de son hospitalisation. « Les charges supposées pesant contre Mbonimpa ne constituaient pas une infraction criminelle crédible, et il n'aurait jamais dû être arrêté et mis en détention en prison », a conclu Anneke Van Woudenberg. « Les autorités burundaises devraient mettre un terme à cette affaire, abandonner les charges qui pèsent contre lui, et le laisser se rétablir de façon à ce qu'il puisse poursuivre son travail extraordinaire pour la défense des Burundais en situation vulnérable. »